

## AFFICHAGE TEMPORAIRE

LE REQUÉRANT EST	
<input type="checkbox"/> le propriétaire <input type="checkbox"/> le commerçant <input type="checkbox"/> autre	
Nom	
Adresse	
Téléphone	
Courriel	
IDENTIFICATION DU COMMERCE	
Nom du commerce	
Adresse où l'affichage sera installé	
AFFICHAGE	
Date de l'installation	
Date du retrait de l'affichage <small>(maximum 30 jours/certificat)</small>	

## DOCUMENTS À FOURNIR EN DEUX EXEMPLAIRES

<input type="checkbox"/> <b>ENSEIGNE DE TYPE CHEVALET OU « SUR REMORQUE »</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Un plan de l'enseigne montrant les dimensions.</li> <li>Un plan d'implantation de l'enseigne montrant sa localisation sur le terrain.</li> </ul>
<input type="checkbox"/> <b>ENSEIGNE DE TYPE BANNIÈRE OU BANDEROLE</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Un plan de l'enseigne montrant les dimensions.</li> <li>Un plan ou une photo de la façade du bâtiment montrant l'emplacement de l'enseigne.</li> </ul>
<input type="checkbox"/> <b>ENSEIGNE GONFLABLE OU MONTGOLFIÈRE</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Un plan de l'enseigne montrant les dimensions.</li> <li>Un plan d'implantation de l'enseigne montrant sa localisation sur le terrain (si l'enseigne est installée sur le toit d'un bâtiment, il est important de connaître la hauteur du bâtiment en question).</li> </ul>
<input type="checkbox"/> <b>PROCURATION</b>
Une procuration du propriétaire confirmant son accord ou une copie du bail doit être remise lorsque le requérant n'est pas le propriétaire des lieux.